

# UTR de l'Aisne, journal des adhérents

Numéro 21

Octobre 2019

## DANS CE NUMÉRO :

Edito 1

Réforme  
des retraites 1

Hommage à  
Luc Gavelle 2

Ce qui a été  
adopté au  
congrès

Voyage  
UTR

Retour sur  
le Congrès 3

Référendum  
d'initiative  
partagée :  
ADP 4

## Edito, par Jean-Luc Vassaux (1er octobre 2019)

Le gouvernement a rompu le contrat social existant entre les générations : les retraités sont une variable d'ajustement des politiques budgétaires, ce qui a impacté le pouvoir d'achat des retraités. Trop c'est trop ! La CFDT retraités a appelé à organiser des actions dans toute la France. Pour notre région le rassemblement du 3 octobre se déroulera à Amiens autour de chants et de slogans rappelant nos revendications : indexation des retraites sur l'augmentation des salaires, le minimum de pension égal au smic net pour une carrière complète, une compensation de la hausse de la CSG, la suppression des cotisations sociales sur les complémentaires.

Les retraités sont aussi concernés par la réforme du système de retraite : nos enfants, petits-enfants, entourage sont les premiers touchés. Informez-vous, informez-les, formez-vous, formez-les !

Syndiquez autour de vous, le syndicat c'est vous, c'est nous!



## La réforme des retraites : ce qu'en pense la CFDT, ce qu'elle veut, ce qu'elle fait!

La situation actuelle ne nous satisfait pas : 42 régimes différents, un système injuste défavorisant les femmes, les personnes à faibles revenus ou aux carrières incomplètes pour qui les pensions versées ne permettent pas de vivre décemment. Si la CFDT demande depuis longtemps une refonte du système de retraites, c'est pour le rendre plus juste, plus solidaire et porteur de nouveaux droits.

### Pourquoi la CFDT ne manifeste-t-elle pas avec les autres centrales syndicales?

Pour l'instant, c'est le temps de la négociation (jusqu'en décembre) et on veut obtenir des droits nouveaux et plus de justice sociale. Pour pousser, mobiliser et manifester ensemble, il faut être d'accord sur les objectifs!

### Quels sont les objectifs de la CFDT?

La construction d'un système universel de retraites on est « pour », s'il intègre les mêmes droits pour tous, la prise en compte de la pénibilité, la revalorisation des basses pensions (équivalente à 100% du SMIC pour une carrière complète), l'amélioration des droits familiaux propres aux femmes, l'obtention de droits nouveaux comme l'aménagement de fin de carrière, le droit à la sécurité des droits, à l'information sur la retraite, etc. La réforme doit être très progressive, elle doit être qualitative, donc pas pour faire des économies, il ne faut pas toucher à l'âge légal de départ à la retraite et il faut qu'il y ait des discussions catégorielles pour faire aboutir les objectifs pour tous.

**En conclusion**, pour la CFDT l'urgence est de restaurer la confiance dans le système et de le rendre plus juste.

**Plus d'infos :** [https://www.cfdt.fr/portail/confederation-j\\_5](https://www.cfdt.fr/portail/confederation-j_5)

Vous y trouverez également les argumentaires, les vrais/faux et le facebook live.

Luc,

Au nom de tous tes amis de la **CFDT** présents et de tous ceux qui n'ont pas pu venir, nous voulons te rendre un dernier hommage. Un hommage pour cette vie bien remplie au service des autres et du monde ouvrier résumée en quelques minutes.

Ton sens de la justice sociale, l'importance de la place de la personne humaine t'amènent à prendre la responsabilité de délégué syndical au sein de ton entreprise Honeywell (spécialisée en électronique et informatique) pour défendre les intérêts tant collectifs qu'individuels de tes collègues. Tu deviens également membre du bureau du syndicat de la métallurgie de la Somme pendant de nombreuses années et parallèlement tu es membre actif de l'UIB d'Amiens n'hésitant pas à participer aux actions de promotions et de communication de la CFDT.

Une fois à la retraite tu rejoins le Laonnois pour te rapprocher de tes enfants et petits-enfants, sans abandonner pour autant le syndicalisme puisque tu adhères à l'UTR de l'Aisne.

Ta rigueur et tes compétences t'amènent à prendre la responsabilité de secrétaire régional des retraités de Picardie pendant quelques années.

Puis laissant la place à de plus jeunes au niveau régional, tu restes membre du bureau départemental et secrétaire de l'Union Locale des retraités de Laon pendant quelques années.

Il me vient à l'esprit que lors de nos déplacements, nous évoquions, nos souvenirs lointains et qu'en plus de partager les valeurs de la CFDT, nous avons un autre point commun : nous avons pratiqué la gymnastique avec des compétitions plus ou moins réussies, un peu comme certaines de nos actions syndicales.

Depuis 2015, tu as réduit tes activités syndicales au sein de l'UTR et tu m'as incité à te succéder à l'Union Locale de Laon.

Dans ce parcours et malgré tous tes engagements et une activité importante au service des autres, tu as su consacrer du temps à ta famille et à tes proches.

Nous garderons de toi, le souvenir d'un homme de grande conviction, dynamique, enjoué avec un sens de l'intérêt collectif au service, en particulier, des plus humbles.

Luc au revoir !



UTR AISNE  
JOURNAL  
DES  
ADHERENTS

### Ce qui a été adopté par les congrès de l'UTR le 4 juin 2019

Le texte de la résolution pour les années 2019-2023 a été présentée et amendée : c'est la feuille de route pour notre organisation. Nos principales priorités revendicatives : le pouvoir d'achat des retraités et personnes âgées et l'amélioration des basses pensions, l'application de la loi « adaptation de la société au vieillissement », partout de la même façon. La loi qui la finance doit être votée. La généralisation du Tiers payant reste prioritaire pour la CFDT. Le logement, le transport, " le bien vivre ensemble" sont aussi déclinés dans notre résolution. Pour y parvenir, nous souhaitons améliorer l'unité d'action sur notre territoire : avoir de meilleures relations, avec les autres syndicats et associations qui partagent nos valeurs. Nous souhaitons aussi participer aux différentes commissions mises en place dans l'Aisne. Les textes proposés ont été débattus, amendés et votés à l'unanimité. Une nouvelle équipe, renouvelée et plus féminisée a été élue à l'unanimité, Jean-Luc Vassaux reste notre secrétaire général pour les 4 ans à venir.

#### Voyage départemental à Blérancourt : 14 juin 2019

C'est sous le soleil, qu'une quarantaine d'adhérents ont découvert Blérancourt : le musée franco-américain au château, la visite guidée de la maison de Saint-Just, la reconstitution d'un baraquement 1920, sans oublier la gastronomie le midi.



Le congrès de l'UTR de l'Aisne s'est tenu à Essômes sur Marne : les délégués, venus de tout le département, ont débattu, et voté dans un bel esprit de camaraderie, de respect et de consensus! Merci à tous! Merci aussi à nos camarades des syndicats des Hauts de France, à la mairie d'Essômes, à nos partenaires.

L'accueil du matin avec café et viennoiseries, les différentes pauses au moment des votes, le repas ont été des moments forts du congrès, car sources de convivialité et d'échanges entre tous les participants!



### Le Conseil élu :

BERGAULT Jean-Paul ( Sgen), CARLIER Marie-Claude (Sud de l'Aisne), CHANTRELLE Marie-Paule (Sgen), DEGOUY Régis (FGA), DORIGNY Anne-Marie (S3C), DUCHEMIN Yves (Laon), FENIOUX Marie-Lyne (Laon), GENETE Philippe (Chauny), GRELET Jacqueline (Soissons), HENOCQ Brigitte (Sud de l'Aisne), HOCQUET Jean (Laon), JUPON Alain (Saint-Quentin), LAVENUS Jocelyne (Soissons), LECLERE René (Chauny), LEFEBVRE Michèle (Soissons), LESTOQUOI Dominique (FGA), MARCHAL Jean-Bernard (Soissons), MARCHOTTE Bernadette (Saint-Quentin), POULET Jean-Louis (S3C), RIGAUT Gisèle (Chauny), TARAMINI Marc (FGA), THOUANT Michel (S3C), TOURNEUX Diane (Saint-Quentin) VASSAUX Jean-Luc (Saint-Quentin), ZAGLANICZNY Marian (Sgen)



### Le nouveau Bureau :

Jean - Luc Vassaux : secrétaire général, URR, suivi des ULR et SSR, développement ; Marie - Claude Carlier : secrétaire adjointe, communication et Europe ; Philippe Génété : secrétaire adjoint, communication et suivi des ULR et SSR; Jean - Bernard Marchal : trésorier et URR ; Yves Duchemin : développement ; Jacqueline Grelet : formation ; Jocelyne Lavenus : CDCA ; Michèle Lefebvre : URR, loisirs et Europe. René Leclère : développement et réponse à la carte ; Alain Jupou : développement ; Régis Degouy : développement et réponse à la carte.





## UTR CFDT de l'Aisne

45, rue de Guise  
02100 Saint-Quentin

Téléphone : 09 54 99 67 74

Site : <http://cfdt-retraites-aisne.fr/>

Directeur de Publication :  
Jean-Luc Vassaux

[jeanlucvassaux@gmail.com](mailto:jeanlucvassaux@gmail.com)

## Agenda :

### Octobre 2019

03/10 : Manifestation régionale à Amiens,  
04/10 : ULR Saint-Quentin  
07/10 : Conseil URR à Arras  
08/10 : SSR SGEN à Soissons  
15/10 : ULR Laon  
17/10 : ULR Chauny  
18/10 : Bureau UTR à Soissons

### Novembre 2019

05/11 : AG Sud de l'Aisne  
08/11 : Conseil UTR à Chauny  
12/11 : ULR Laon  
18/11 : AG URR à Creil  
25/11 : ULR Soissons  
25,26 et 27/11 : Congrès URI à Liévin

### Décembre 2019

06/12 : ULR Saint-Quentin  
12 et 13/12 : formation "structuration  
d'équipe" à Château-Thierry  
17/12 : ULR Laon

## Pétition en ligne : Pour un Référendum sur la privatisation des aéroports parisiens (ADP).

### La proposition de loi référendaire

Le recueil des soutiens est organisé pour la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris. Elle doit recueillir le soutien d'au moins 4 717 396 électeurs, soit un dixième du corps électoral national.

Préalablement, 248 députés et sénateurs, soit 1/5e des membres du Parlement avaient présenté cette proposition de loi et l'avaient transmise au Conseil constitutionnel. Le Conseil avait jugé que la proposition de loi était conforme aux règles d'organisation d'un RIP. Cette initiative parlementaire est intervenue aussitôt après l'adoption définitive par le Parlement, le 10 avril 2019, du projet de privatisation du groupe Aéroport de Paris, dans le cadre de la loi Pacte mais avant la promulgation de la loi.

La période de recueil des signatures pour le référendum d'initiative partagée sur la privatisation des aéroports de Paris (ADP) ouvre le 13 juin 2019 à 0 heure pour une durée de neuf mois.

### Pour pouvoir soutenir cette proposition de loi, il faut :

Être citoyen français inscrit sur les listes électorales

Accéder au site internet dédié : (<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/>).

Les personnes qui n'ont pas d'accès à internet peuvent déposer leur soutien dans des points d'accès situés "au moins dans la commune la plus peuplée de chaque canton ou au niveau d'une circonscription équivalente et dans les consulats". Un électeur peut aussi remplir un formulaire Cerfa qui sera enregistré électroniquement par un agent de la commune.

Le ministère de l'intérieur dispose d'un délai de cinq jours pour valider ou rejeter un soutien au regard des conditions posées. La liste des soutiens validés est publique et consultable sur le site du ministère de l'intérieur. Dans cette liste, sont inscrits le nom, les prénoms et la commune des personnes qui auront déposé un soutien.